



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

34-582-07 Kőfaragó, műköves és épületszobrász

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Tailleur de pierre, fabricant de pierre artificielle, sculpteur architectural
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- contrôler les conditions de travail, effectuer des mesures sur place;
- interpréter le contenu des documentations techniques disponibles et utiliser les notions de base d'architecture dans le cadre de son activité;
- se rendre sur lieu de travail avec l'équipement nécessaire;
- respecter l'ordre des processus techniques de la construction;
- assurer le stockage des matériaux, des outils conformément aux exigences et surveiller le ravitaillement continu des matériaux nécessaires à son travail;
- contrôler les matériaux utilisés, assurer leur utilisation conforme aux exigences;
- assurer la propreté permanente du chantier;
- remettre le travail à l'employeur, quitter le chantier;
- appliquer et interpréter les méthodes de la représentation technique, interpréter les dessins de bâtiment;
- appliquer le marquage des structures différentes, interpréter l'emplacement des structures;
- interpréter le contenu des documentations de niveaux différents et les mettre en pratique;
- respecter et faire respecter les consignes de protection du travail, de technique de sécurité, les consignes de lutte contre les incendies et les dispositions relatives à la protection de l'environnement;
- agir et donner du secours en cas d'accident ou de danger selon sa fonction;
- utiliser des équipements de sécurité de travail nécessaires à l'exécution des travaux;
- assurer l'utilisation, la manutention des matériaux et des outils conformément aux exigences et aux règles de sécurité;
- contrôler les conditions de travail, effectuer des mesures sur place;
- respecter et faire respecter les exigences relatives à la santé au travail;
- assurer le bon fonctionnement des équipements de sécurité au travail;
- effectuer l'analyse, l'évaluation des risques sur le chantier;
- respecter et faire respecter les principes de base, l'étendue territoriale ou personnelle du Code du travail;
- établir un contrat de travail, et le respecter et faire respecter;
- respecter et faire respecter les droits et les obligations des employés et des employeurs;
- respecter et faire respecter les règles relatives à la résiliation du contrat de travail;
- appliquer les exigences relatives au temps et au système des normes;
- préparer et proposer une offre professionnelle;
- effectuer l'analyse et l'évaluation des risques du chantier.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7536 Tailleur de pierre, fabricant de pierre artificielle

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

ANNEXE A

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère des Affaires Économiques Nationales</p>																
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 34 Qualification professionnelle du niveau de l'enseignement secondaire, basée sur soit l'achèvement du cycle de scolarité professionnelle, soit sur les compétences de saisie définies dans l'exigence professionnelle et d'examen et pouvant être typiquement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 3</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 45%;">Connaissances en taille de pierre et en industrie de pierre artificielle</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 30%; text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Façonnage de surface des pierres</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Fabrication et façonnage des produits en pierre artificielle</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">40.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve orale	Connaissances en taille de pierre et en industrie de pierre artificielle	5	30.00	Épreuve pratique	Façonnage de surface des pierres	5	30.00	Épreuve pratique	Fabrication et façonnage des produits en pierre artificielle	5	40.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve orale	Connaissances en taille de pierre et en industrie de pierre artificielle	5	30.00														
Épreuve pratique	Façonnage de surface des pierres	5	30.00														
Épreuve pratique	Fabrication et façonnage des produits en pierre artificielle	5	40.00														
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5															
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>Dans l'enseignement secondaire</p>	<p>Accords internationaux</p>																
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																	
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Exigence professionnelle et d'examen établie par l'Arrêté n° 12/2013 (III. 28.) du Ministère de l'Économie nationale.</p>																	

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 30 % Pratique: 70 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		3 ans

Niveau d'entrée requis:

- Titulaire du certificat d'études primaires

Modules d'exigences professionnelles:

- 10101-12 Activités de construction communes
- 10273-12 Travaux de tailleur de pierre
- 10272-12 Travaux de sculpteur architectural
- 10271-12 Travaux de fabricant de pierre artificielle et funéraire
- 10271-12 Travaux de fabricant de pierre artificielle et funéraire
- 11497-12 Animation de personnel I
- 11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET